

Autour de Beauvais

15

FUSION DE WARLUIS ET ROCHY-CONDÉ

Bienvenue à Val d'Orgueil

WARLUIS/ROCHY-CONDÉ Dans un souci de finances et de dotations, les deux communes ont décidé de fusionner afin de donner naissance à un nouvel ensemble : Val d'Orgueil.

Le conseils municipaux de Warluis et Rochy-Condé ont approuvé la fusion des deux communes. Ces deux entités vont donc désormais former un ensemble unique : Val d'Orgueil, en référence au ruisseau éponyme traversant les deux communes.

UNE FUSION PRINCIPALEMENT ADMINISTRATIVE

Cependant, pas d'effolement à avoir selon le maire de Warluis, Christophe de Ponton d'Amécourt. « *C'est une fusion purement administrative* ». Il l'affirme, il n'y aura pas de changements importants pour les habitants. « *On veut préserver l'avenir et préserver les habitants de tout changement abracadabrantesque* » assure-t-il. La fusion sera effective dès le 1er janvier 2019.

Cette fusion a, selon lui, pour but « *d'apporter la possibilité aux habitants d'avoir accès à de nouveaux équipements* » comme le city-stade, les salles communales... Cela a également principalement pour objectif d'enrayer la diminution des dotations d'Etat envers les collectivités territoriales.



Le maire de Warluis, Christophe de Ponton d'Amécourt, et celui de Rochy-Condé, Frédéric Seguin, ont pris la décision de fusionner leurs deux communes. (Photo montage)

UN SEUL MAIRE

Suite à cette fusion, il n'y aura qu'une seule mairie principale. C'est celle de Rochy-Condé qui a été choisie pour des raisons d'accessibilité aux handicapés. « *La mairie de Warluis sera conservée, les*

horaires ne changeront pas, mais ce sera une mairie déléguée. Elle perdra, certes, certains pouvoirs de décision, mais gardera compétence en matière de célébration de mariage, d'état civil... » assure le maire. Par ailleurs, lors des prochaines élections municipales, les électeurs éliront

une seule liste, il n'y aura donc qu'un seul maire qui sera à la tête du nouvel ensemble Val d'Orgueil. Le maire actuel de Warluis a déjà précisé qu'il se présentera en tête d'une liste, qui comportera 23 noms, dont celui du maire de Rochy-Condé, Frédéric Seguin. En attendant, pendant la période de transition, les deux conseils municipaux fusionneront.

LES ÉCOLES RESTERONT

Du côté des équipements, le maire assure que la poste va rester à Warluis, de même que les deux écoles seront maintenues. « *Pour l'instant, on nous a assuré que les deux écoles resteront, mais à terme, on ne sait pas, cela ne dépend pas de nous* ». Concernant le nom des communes, le maire de Warluis se veut une fois de plus rassurant : « *On gardera les noms de Warluis et de Rochy-Condé, ils ne disparaîtront pas* », même s'il avoue ne pas savoir si ces dénominations resteront sur les cartes. « *Une inconnue demeure également, c'est du côté du code postal, ce n'est pas nous qui décidons non plus* ».

Contacté par la rédaction, le maire de Rochy-Condé, Frédéric Seguin, n'a pas souhaité ajouter de commentaire.

Kerik Helies